

PERSONNES AGÉES

# Dépendance : les associations



L'espérance de vie augmente chaque année ; et avec elle, aussi, la nécessité d'accompagner plus longtemps les personnes âgées.

## LES CLÉS

### 1. Le contexte

Le débat a été lancé au niveau national par Nicolas Sarkozy, et c'est Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités, qui s'arrête dans la région pour parler de la dépendance. Pour rassurer les associations d'aide à court terme et évoquer des pistes pour l'avenir.

### 2. L'inquiétude

Les associations d'aide à domicile sont inquiètes. Elles doivent faire face à une augmentation de plus en plus forte des coûts et réclament un fonds national d'urgence pour les associations les plus en difficulté.

### 3. L'exemple

Jacqueline Tardivel, seule depuis le décès de son mari, fait appel à une aide à domicile. Dix heures par mois, une aide précieuse, mais aussi un regret : elle aimerait voir davantage celle qui l'accompagne dans son quotidien. Comme de nombreuses personnes âgées encore plus en difficulté qu'elle.

**Les associations d'aide à domicile sont très inquiètes. Face à une prise en charge qui s'alourdit, elles craignent de ne plus avoir suffisamment les moyens pour mener à bien leur tâche. Avec de sérieux risques pour l'emploi.**

PAR BERNARD VIREL  
region@lavoxdunord.fr  
PHOTOS PIB

L'heure est grave, à tel point que de très nombreuses associations d'aide à domicile (pour personnes âgées, handicapées et même familles en situation de précarité) se sont réunies pour évoquer ensemble une situation qui met en péril ceux auxquels elles apportent soutien.

► **Quel est le poids économique du secteur ?** Dans la région, ces acteurs du médico-social, comme le souligne Danièle Becquaert, présidente de Réadomicile et d'UNA Nord, « représentent 19 000 sala-

riés (auxiliaires de vie, infirmières, aides médico-psychologiques...) qui aident plus de 110 000 personnes à domicile ». Un poids économique estimé à 370 millions par an. Ce qui est important « dans notre région où la dépendance intervient plus tôt que dans d'autres régions françaises ». À ce sujet, les associations réclament une plus grande harmonisation dans la prise en charge. « Qu'on habite Marseille ou Dunkerque, il faut que les réponses soient identiques », demande Danièle Becquaert.

Alors qu'actuellement, la rémunération des structures dépend des conseils généraux (plan APA) – la prise en charge est très variable selon les départements – et les caisses de retraite. Sachant que les structures les plus anciennes – avec du personnel lui aussi plus ancien voire plus qualifié – est désavantagé car ils proposent forcément des coûts plus importants.

► **Pourquoi une augmentation des coûts ?** Ce qui inquiète nombre de professionnels du secteur est surtout l'augmentation des coûts. En

raison, notamment, explique Anne-Marie Écrepont, vice-présidente de l'association Réadomicile, « de l'accroissement de la dépendance, mais aussi de la technicité de l'intervention, des exigences des personnes aidées, et des financeurs ».

Face à cela, il y a forcément nécessité « d'avoir du personnel de mieux

en mieux formé, une plus grande professionnalisation ». Actuellement, 90 % du coût des structures est représenté par la masse salariale. Les structures réclament également « une rémunération en fonction de la prestation et non plus à l'heure... Un tarif plus juste en fonction de qui est fait ».

► **Quel avenir pour la dépendance ?** « Il faut créer un fonds national d'urgence pour l'aide à domicile », souligne Bruno Delaval, directeur régional de l'URIOPSS, pour qui l'aide à domicile, réponse forte aux problèmes de dépendance, devient aujourd'hui le maillon faible. Le fonds permettrait de venir en aide aux structures les plus en difficulté. Sachant que l'hôpital ou une autre structure ne peuvent accueillir tout le monde...

Autant de solutions d'ailleurs souvent évitées autant que possible par les personnes âgées (90 % d'entre elles préfèrent rester chez elles). « C'est un enjeu social et sociétal », ajoute Jean-Pierre Rohart, administrateur de l'ADMR. Tous proposent avant tout le rétablissement de l'exonération des charges patrona-



« Qu'on habite Marseille ou Dunkerque, il faut que les réponses soient identiques. »

Danièle Becquaert (UNANORD)